



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DU 24 MAI 2016

Depuis le mois de mars, salariés, jeunes et moins jeunes manifestent contre la loi El Khomri et plus largement contre un gouvernement ouvertement orienté vers la satisfaction du patronat et de la finance. Alors que les crédits d'impôts comme le CICE continuent à remplir les caisses des entreprises et de leurs actionnaires, la loi El Khomri, comme les précédentes loi Macron 1 et 2, répondent aux revendications du patronat.

Jamais, depuis l'après guerre, nous n'avions assistés à une telle régression des droits des salariés. En inversant la hiérarchie des normes, la loi El Khomri prévoit la possibilité de déroger au code du travail par des accords de branches ou d'entreprises.. du jamais vu dans le droit français...

Dans le même temps, le contexte général reste de plomb à la DGFIP : chaque année amène son lot de suppressions d'emplois pendant que les charges s'accumulent dans les services. Les réformes incessantes amènent une perte de repère chez nos collègues : restructurations, évolutions constantes des outils de travail, règles de gestion remises en cause, missions menacées ... tout ceci crée des incertitudes sur l'avenir...

Et que dire de la revalorisation salariale... Après la journée des fonctionnaires du 26 janvier et dans un contexte de mobilisation contre la loi El Khomri, le gouvernement de François Hollande met fin au blocage du point d'indice qu'il pratiquait depuis son arrivée en 2012.

Il nous annonce généreusement une augmentation de 0,6% au 1er juillet prochain et de 0,6% au 1er février 2017 ! Ce déblocage ne suffira même pas à compenser l'amputation de nos salaires par l'augmentation des cotisations sociales entre 2015 et 2016

On ne s'étonnera pas que cette baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires conjuguée aux suppressions d'emplois et aux réformes de structures sont des facteurs supplémentaires de dégradation des conditions de vie au travail.

L'ordre du jour de ce CHSCT de Vaucluse est principalement consacré à la présentation du DUERP PAP 2015-2016 pour avis. Cette dégradation des conditions de vie au travail se traduit dans le DUERP par la présence majoritaire des RPS dans l'ensemble des risques exposés par les agents de la DDFIP de Vaucluse.

Pour la CGT 84, au risque d'être redondant, année après année, les constats du Duerp se recourent et les risques psycho-sociaux restent sans réponse. Les mesures de prévention proposées dans la fiche d'action sont inadaptées et parfois même provocatrices, comme quand vous évoquez les partenariats avec les universités ou la participation aux dispositifs d'apprentissage et de service civique ou encore le recours aux échelons de renforts.

Pour la CGT Finances Publiques seuls l'arrêt des réformes de structures et de la RISFEPP et l'obtention des moyens nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble des missions pourraient apporter une réponse durable à la souffrance des agents.